

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA HUITIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UICN

Nairobi, Kenya, septembre 1963

41. Résolution de remerciements et de félicitations au Gouvernement du KENYA

Les délégués et les représentants des gouvernements et organisations membres de l'UICN, ainsi que leurs amis et invités, présents à la **8e** Assemblée Générale et à la 9^e Réunion Technique de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources, ayant vivement apprécié l'hospitalité du Kenya et de sa capitale, Nairobi, pendant plusieurs jours, et chacun des

300 participants rassemblés à cette occasion ayant été impressionné et enthousiasmé par la richesse et la variété des ressources naturelles, végétales et animales, du Kenya et des pays voisins, la

8e Assemblée Générale de l'UICN réunie à Nairobi en 1963

remercie chaleureusement le Gouvernement du Kenya pour le magnifique accueil qui fut réservé à tous et pour l'excellent travail de son Comité organisateur qui, avec l'assistance de tant de Départements, de Sociétés et de particuliers, non seulement du Kenya mais aussi du Tanganyika et de l'Ouganda, a si généreusement contribué au succès de cette Assemblée, elle félicite le Gouvernement du Kenya pour le témoignage éclatant de l'intérêt qu'il porte à la conservation des ressources naturelles contenu dans le Manifeste publié le 18 septembre 1963 sous la signature de son Premier Ministre, du Ministre des Ressources Naturelles et du Ministre de l'Information et du Tourisme et exprime sa confiance dans la poursuite des efforts et de l'action enthousiaste du Gouvernement du Kenya, des nombreux gouvernements régionaux et des autorités responsables des Parcs, Réserves et autres lieux d'une beauté et d'un intérêt particuliers dont le Kenya est si richement doté, afin que la fierté et le plaisir que les citoyens du Kenya éprouvent pour leur patrimoine puissent être partagés par les citoyens du monde entier.